

# Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée agricole Auxerre-La-Brosse - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée agricole Auxerre-La-Brosse - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables	Jury par défaut	Autres candidats	15	236	49	84	10	20
	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	4	34	17	30	10	20

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

S'intéresser à l'agriculture, à l'agroécologie et aux enjeux sociétaux et environnementaux

S'intéresser aux processus biologiques, écologiques et techniques en relation avec le fonctionnement des sols, des végétaux et la préservation de la biodiversité.

S'intéresser aux activités expérimentales pratiquées sur le terrain ou en laboratoire et à la mise en œuvre des agroéquipements

Disposer de compétences dans les disciplines scientifiques et technologiques : biologie, physique-chimie.

Disposer de capacités de prise de décisions, d'organisation et d'autonomie.

Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale pour communiquer et argumenter.

## Attendus locaux

Les particularités de la formation BTS ACD dispensée à la Brosse sont multiples. Le lycée dispose d'un large réseau de partenaires afin de proposer une formation en adéquation avec le milieu professionnel. L'accompagnement pédagogique est personnalisé et le groupe à effectif volontairement restreint (16 étudiant.e.s) permet un suivi pédagogique et humain très apprécié par les jeunes et les entreprises partenaires.

La classe de BTS ACD est regroupée avec une classe de BTS ACSE pour les enseignements communs (Français, ESC, Sciences économiques, EPS, Anglais) Tous les autres enseignements sont dissociés.

Cette configuration nous oblige à proposer une modalité d'évaluation basée sur le Contrôle en Cours de Formation + des épreuves terminales, comme avant la rénovation. Cependant, l'organisation de la formation est largement repensée et basée sur l'approche capacitaire et la pédagogie de projet.

## Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

### STAGES :

La formation comporte de 12 à 16 semaines de stage au sein d'organismes agricoles et para-agricoles. Dans la mesure où la rénovation de ce diplôme sera réellement mise en place à la rentrée de Septembre 2023, les perspectives de stage à l'étranger seront confirmées au cours du premier semestre 2023. N'hésitez pas à prendre rdv (téléphonique, visio et physique) pour tout renseignements complémentaires.

### EIL : (Enseignements d'Initiative Locale) :

L'établissement, grâce à son réseau, bénéficie d'une large collaboration avec les professionnels du secteur. Actuellement, nous menons une concertation auprès des acteurs professionnels locaux pour identifier les besoins actuels et futurs, besoins manquants sur le nouveau référentiel professionnel. Nos concertations actuelles s'orientent vers 2 axes de travail :

- une optimisation des compétences en reconnaissance botanique et faunistique : EIL Faune et Flore
- une ouverture technique et approfondie dans le domaine de la vigne : EIL Vigne

### UNE EXPLOITATION PEDAGOGIQUE DE 170 HA en agriculture biologique :

L'exploitation pédagogique propose 3 ateliers de production :

- un atelier grandes cultures en agriculture biologique.
- un atelier lait bio
- un atelier Vigne (6h) en viticulture durable

L'environnement direct de l'exploitation propose tous les modèles de conduites de cultures (Conventionnelle, agriculture de conservation ...), ainsi qu'une parcelle pédagogique dédiée à des essais de fertilisation organique sur du blé Bio.



# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

Tous les dossiers sont examinés.

La commission établit un classement des dossiers à partir de la consultation des notes obtenues au cours du cursus scolaire du candidat.

Une attention particulière est portée sur le niveau en Français (épreuve anticipée du bac) ainsi que le niveau dans les matières techniques le cas échéant.

Pour ce classement, il est également pris en compte le comportement (lecture des appréciations de l'équipe pédagogique) et la capacité à s'investir dans ses études.

La lecture du projet de formation oriente aussi ce classement, le candidat devra réaliser avec beaucoup d'attention sa lettre de motivation et notamment valoriser ses stages et contacts avec le monde agricole.

Les dossiers recevables sont classés et numérotés, les dossiers irrecevables sont exclus.

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

Certains dossiers sont incomplets. Certains projets de formation sont trop peu explicités ou manquent de cohérence avec le contenu du BTS ACD (il s'agit d'étude de grandes cultures et non pas de maraîchage ou d'horticulture) et pas uniquement en système biologique.

Certains projets de formation ne sont pas personnalisés et reprennent des phrases formulées par d'autres candidats. L'utilisation d'une lettre de motivation "type" est un élément de rejet du dossier.

Il apparaît essentiel que le candidat développe bien son projet de formation et complète le CV. En cas de candidature à plusieurs options de BTSA, la lettre de motivation doit être adaptée à l'option choisie.

Il s'agit de montrer très concrètement le lien existant du candidat avec le milieu agricole (origine agricole, expériences à travers des stages et/ou solides motivations pour la spécialité).

Pour les candidats hors métropole : la priorité est accordée aux candidats ayant commencé des études supérieures liées à la biologie, l'agronomie ou les productions végétales et ayant une attache dans la région Bourgogne.

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats en matières littéraires	Niveau et résultats en français	Notes des épreuves anticipées du bac, notes de 1ère et terminale	Essentiel
	Résultats en matières scientifiques et techniques	Résultats en biologie et dans les matières techniques en fonction du baccalauréat	Résultats de 1ère et Terminale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Motivation / Investissement	Capacité à s'investir et à s'impliquer dans la formation, attitude et comportement	Appréciations des enseignants sur les bulletins de première et de terminale	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance de la formation	Connaissance du milieu agricole	Projet de formation motivé, arguments en phase avec le référentiel du BTSA ACD	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements, loisirs, réalisations	Sensibilité à l'environnement et au respect de la nature	Indication dans le CV	Complémentaire

**Signature :**

Pierre MATHIS,  
Proviseur de l'établissement Lycée agricole Auxerre-La-  
Brosse